



Conseil municipal N° 05/2023 du 9 mai 2023

Convocation en date du : 02/05/2023

Affichée le : 02/05/2023

PV DE SEANCE

Tableau de présence :

NOM	P	A	E	R	AP	Pouvoir donné à :	Réceptionné le :
BERTHOMIEU Stéphane	X						
BAISE-GROGNET Elisabeth	X						
LAISSARD Jean-Louis	X						
LANTENOIS Myriam	X						
LEQUEUE Olivier	X						
MORLOT Michel	X						
MOUREAU Fernanda	X						
NAVEAU Vincent	X						
ODET Hervé	X						
PAQUIER Martine	X						
PETIT Cyrielle	X						
RIBAUT Jean-Pierre	X						
ROGNARD Isabelle	X						
TOMAS Sandrine	X						
VIRET Pierre	X						

Public : Le Progrès

- Approbation du Procès-Verbal du 11/04/2023
- Reprise gestion de la garderie à la rentrée 2023-2024 (Délibération)
- Convention ART FAREINS (Délibération)
- Décisions prises par le Maire, dans le cadre de ses délégations
- Informations et Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20h07 par Monsieur le Maire.

Mme MOUREAU Fernanda a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance après avoir vérifié que le quorum était atteint.

OBSERVATIONS SUR LE PRECEDENT COMPTE-RENDU

Le compte-rendu n°04/2023 de la séance du 11 avril 2023

- Le compte-rendu, soumis au vote est adopté à l'unanimité, et sera publié sur le site de la Commune (une version papier est consultable en mairie).

REPRISE DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE ANNEE 2023-2024

- DELIBERATION 2023 05 014

Monsieur le Maire rappelle que lors de l'assemblée générale du 28 mars 2023, l'Association Thuri'gônes avait informé Mme ROGNARD Isabelle, Adjointe aux Affaires Scolaires et Monsieur le Maire de leur décision de dissoudre l'association au 7 juillet 2023, décision confirmée lors de l'assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu le 25 avril 2023.

Monsieur le Maire propose de reprendre la gestion de ce service afin de proposer aux parents une garderie périscolaire sur le matin avant la classe (à partir de 7h20 jusqu'à 8h30) et le soir après la classe (16h15-18h30). Le temps méridien étant déjà pris en charge par la commune.

Afin d'organiser ce service, et d'étudier sa mise en place, Monsieur le Maire demande aux élus de se prononcer sur un accord de principe pour la reprise de la garderie du périscolaire à la rentrée 2023-2024.

Soumise au vote « à mains levées » la reprise de principe de la garderie périscolaire (0 abstention, 0 contre) est approuvée à l'unanimité.

CONVENTION DE PARTENARIAT CULTUREL AVEC ARTFAREINS

- DELIBERATION 2023 05 015

Monsieur le Maire expose au conseil ce qui suit :

- Dans le cadre de la Biennale de Sculpture contemporaine avec l'Association ArtFareins, il est nécessaire de mettre en place une convention de partenariat culturel pour l'exposition d'une œuvre sur la Commune selon les modalités décrites dans celle-ci.

Soumise au vote « à mains levées » cette proposition (0 abstention, 0 contre) est adoptée à l'unanimité.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- **Bornage du bois au plan d'eau :** Monsieur le MAIRE informe sur les travaux de bornage du bois du plan d'eau qui s'élèveront, selon le devis, à 6395 euros HT. Les riverains habitant à proximité recevront une convocation pour un échange sur ce bornage et la délimitation des parcelles. En parallèle l'ONF propose l'abattage des peupliers et le replantage d'essence plus économe en eau. Un professionnel résident sur la commune a proposé d'abattre les arbres gratuitement et de garder le bois coupé en contrepartie.
Après en avoir délibéré le conseil municipal donne son accord pour l'abattage des arbres par une personne de la commune.
- **Devis de raccordement aux eaux pluviales Lotissement « Les Pagères »** s'élève à près de 50 000 euros.
- **Travaux sur la route de Rancé et Grange Grise :** Monsieur le Maire informe des travaux de réfection des chaussées qui démarreront dans les prochains jours jusqu'au 12 mai.
- **Remplacement de l'employé Communal Damien THENON :** la mairie a reçu 7 candidatures, 5 entretiens ont eu lieu et 3 candidatures ont été retenues, un choix sera fait dans les prochains jours. L'employé communal aura un statut contractuel pendant 1 an.
- **Invitation à l'inauguration de la micro crèche Thuri mômes :** l'inauguration de la micro crèche aura lieu le 02/06/23 à 17h30, les élus devront s'inscrire s'ils souhaitent y participer.
- **Proposition à la commune de participer à une étape de « l'aventure humaine à vélo » le 09/08/2023 :** le maire de la commune de Bathernay (Drôme) propose à notre commune d'être une étape de « l'aventure humaine à vélo ». Cette aventure cycliste relie la commune de Bathernay à la commune de Montrésor située en Indre et Loire. Les deux cités sont liées entre elles par le destin d'un personnage célèbre, Imbert de Batarnay, conseiller de quatre rois de France et grand-père de Diane de Poitiers. Lors de leur passage, les cyclistes proposent un spectacle de 2 heures aux Thurignaciens « Sous les chapeaux Deroux ». La commune leur mettra à disposition la salle des fêtes pour cette étape dans leur périple.
- **Devis pour l'installation d'un robinet d'eau à la salle des fêtes et à l'école :** Monsieur le Maire informe de travaux d'installation de robinets type poussoir à la salle des fêtes de saint jean et au cimetière, plus économe en eau.
- **Travaux de réhabilitation de la toiture du château d'eau :** Monsieur le Maire informe que des travaux d'étanchéité auront lieu au château d'eau de saint jean de Thurigneux.

- **Information de la commission action sociale** : Les élus de cette commission informe de la distribution d'un courrier d'informations aux personnes de plus de 70 ans sur les activités possibles et sur les évènements à venir organisés tant par la commune que par la CCDSV.
- **Horaire du cinéma en plein air 2023** : Monsieur le Maire informe que le vendredi 07 juillet la séance de cinéma en plein air débutera à 22h15. En amont de la séance, un spectacle de danse sera proposé par l'association CO DANCE de Saint Andre de Corcy à 20h45.
- **Commission mobilité de la CCDSV** : Monsieur le Maire informe que la CCDSV a procédé à un appel d'offres concernant les transports scolaires. Par ailleurs la CCDSV votera en juillet 2023 la mise en place d'une ligne régulière matin et soir pour rejoindre Villefranche sur Saône et Saint André de Corcy.
- **Agenda** :
 - o Samedi 17 juin 2023 : Fête de la Saint Jean au Plan d'eau
 - o 7 juillet 2023 : Spectacle de l'association CO DANCE à 20h45 suivi du cinéma en plein air à 22h15

Le prochain conseil aura lieu le mardi 13 juin 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

**Le Secrétaire de séance,
MOUREAU Fernanda**

**Le Maire,
Stéphane BERTHOMIEU**